



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



COMMISSION REGIONALE GESTION DES COMPETITIONS

Réunion du 03.03.2020

Membres Présents :

Monsieur André LUCAS Président,
Madame Ghislaine SALDANA - Messieurs Bernard PLOMBAT – Christian VIDAL – Jean Louis AGASSE – Jean LAVAUD – Jean GABAS – Michel BERTRAND – Pierre-Jean JULLIAN – Patrick BOUDREAULT – Roland MAURIN – Guy PUEYO – Daniel DAIRE.

Assistent à la réunion :

Robert GADEA – Fabien BARBIER

SUIVI FMI

ANNEXE 5 – Dispositions Financières

Semaine du 24 février au 1^{er} mars

Les présentes décisions ci-dessous sont susceptibles d'APPEL devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue de Football d'Occitanie dans les conditions de forme et de délais prévus à l'article 190 des Règlements Généraux de la LFO.

Date	Compétition	Match	Décision Commission	Détail
24/02	Challenge R. Bonhoure Futsal	Narbonnais F.S 1 - T.M.F.C. 2	AMENDE CLUB RECEVANT	
26/02	Challenge R. Bonhoure Futsal	Fonsegrives Futsal 1 - Tlse Metrop. Futsal 1	AMENDE CLUB RECEVANT	
27/02	R 1 - F. Entreprise	Freescale Foot A. 1 - Latecoere 1	AMENDE CLUB RECEVANT	
29/02	National 3	Ales Ol 1 - Beziers A. S. 2	PAS D'AMENDE	Transmis à la CRRCCM
29/02	R 3 - Seniors Poule C	Castanet Us 3 - Carcassonne Fac 2	AMENDE CLUB RECEVANT	
29/02	R 3 - Seniors Poule H	Giroussens As 1 - Castres U.S Foot 1	AMENDE CLUB RECEVANT	
29/02	U18 R1 Poule A	Perpignan O.C. 1 - Canet Roussillon Fc 1	AMENDE CLUB RECEVANT	
29/02	U18 R2 Poule B	Sete Fc 34 2 - Castanet Us 2	AMENDE CLUB RECEVANT	
29/02	R 1 - Seniors Poule A	Tournefeuille 1 - Tarbes Pyrenees Foot 1	PAS D'AMENDE	
29/02	R 2 - Seniors Poule A	Montauban 1 - Seysses Frouzins Us 1	AMENDE CLUB RECEVANT	
29/02	U16 R 1 Poule A	Canet Roussillon Fc 1 - Beziers A. S. 2	AMENDE CLUB RECEVANT	
29/02	U16 R 2 Poule A	Sete Fc 34 2 - Montpellier Hsc 3	AMENDE CLUB RECEVANT	

29/02	U16 R 2 Poule B	Canet Roussillon Fc 2 - Carcassonne Fac 1	AMENDE CLUB RECEVANT	
29/02	U15 - Poule A	Sportifs2coeur 1 - Castelnaud Cr. 1	AMENDE CLUB RECEVANT	
29/02	R 2 - Seniors Poule C	Palavas Ce 1 - Aimargues St 1	PAS D'AMENDE	
1/03	R 1 - Féminin Poule A	Beziers A. S. 1 - Nimes Metrop. Fem. 1	AMENDE CLUB RECEVANT	
1/03	R 3 - Seniors Poule F	Beauzelle Fc 1 - Mas Grenier As 1	AMENDE CLUB RECEVANT	
1/03	U14 R 2 Poule B	Beziers A. S. 2 - Pays Basse Ariège 1	AMENDE CLUB RECEVANT	
1/03	U16 R 2 Poule A	Nimes Ol 3 - Fabregues As 1	AMENDE CLUB RECEVANT	
1/03	U15 - Poule B	Montauban 1 - Tarbes Pyrenees Foot 1	AMENDE CLUB RECEVANT	
1/03	U15 - Poule B	Blagnac 1 - Balma 1	AMENDE CLUB RECEVANT	
1/03	U14 R 2 Poule A	Agde Rco 1 - Lattes As 2	AMENDE CLUB RECEVANT	
1/03	R 2 - Seniors Poule C	Vergeze Ep 1 - Fabregues	AMENDE CLUB RECEVANT SUR RETARD TRANSMISSION FMI	
29/02	U14 R 2 Poule C	Gers Foot - Castanet USQ	AMENDE CLUB RECEVANT SUR RETARD TRANSMISSION FMI	
1/03	U18 R 1 Poule B	Tournefeuille AS - Toulouse M FC	AMENDE CLUB RECEVANT SUR RETARD TRANSMISSION FMI	
1/03	R 2 - Feminin Poule B Maintien	St Aunes - Jacou	AMENDE CLUB RECEVANT SUR RETARD TRANSMISSION FMI	
29/02	U20 Elite Poule C	Rousson AS - Nimes Sol Lev	AMENDE CLUB RECEVANT SUR RETARD TRANSMISSION FMI	

MATCHES ARRETES / MATCHES NON JOUES SUR PLACE

Semaine du 24 février au 1^{er} mars

Date	Compétition	Match	N° Match	Match Non Joué	Match Arrêté	Détail	Décision Commission
29/02	R2 - Seniors Poule B	Druelle F.C. 1 - Fonsorbes Av 1	21493899		X	Match arrêté pour agression physique et verbale sur le corps arbitral.	Transmets le dossier à la CRRCCM

29/02	U16 R 2 Poule A	Jonquieres Fc 1 - Frontignan As 1	21494724		X	Bagarre générale et envahissement de terrain	Tramets le dossier C.R. DISCIPLINE
29/02	U16 R2 Poule C	Lourdes Fc 1 - Asptt Foot Albigeois 1	21494987	X		Terrain impraticable	Transmets le dossier à la CRRCCM
29/02	U20 Elite Poule A	Cugnaux 11 - Castres U.S Foot 11	21719492	X		Absence équipe visiteuse	Transmets le dossier à la CRRCCM
29/02	R 1 - Feminin Poule B	Leguevin Us 1 - Albi Asptt 2	21727689	X		Absence équipe visiteuse	Transmets le dossier à la CRRCCM
1/03	R 1 - Feminin Poule A	Milhaud Fem Fc 1 - Montpellier Hsc 2	21473082		X	Nombre de joueuses insuffisant suite à une blessure	Transmets le dossier à la CRRCCM
1/03	U14 R 2 Poule A	Anduze Sc 1 - Montpellier As Ptt 1	21801579	X		Terrain impraticable	Transmets le dossier à la CRRCCM
1/03	R 2 - Feminin Poule A - Accession	Balaruc Stade 1 - Beaucaire Stade 30 1	22264710	X		Absence équipe visiteuse	Transmets le dossier à la CRRCCM
29/03	U14 R 2 Poule C	Gers Foot - Castanet USQ	21802225			Réserve technique	Transmets le dossier à la CRRCCM

Article 24.3 – Répartitions des frais

Lors d'un match remis par suite de terrain impraticable, le club visité supportera la totalité des frais d'arbitrage et remboursera les frais de déplacement (trajet simple, référence FOOT 2000) à l'équipe visiteuse.

Si le jeu est arrêté en cours de partie et si les spectateurs ne sont pas remboursés, lors du match à rejouer le club visité remboursera à 100% les frais de déplacement de l'équipe visiteuse et supportera la totalité des frais d'arbitrage.

Le Secrétaire de Séance
Monsieur Pierre Jean JULLIAN

Le Président
Monsieur LUCAS